
ICANN81 | Réunion générale annuelle – Séance de perfectionnement d’At-Large
Jeudi 14 novembre 2024 – 09h00 à 10h00 TRT

BRENDA BREWER : [...] sur site pourront utiliser un micro physique pour s’exprimer. Veuillez donner votre nom pour l’enregistrement, la langue dans laquelle vous allez vous exprimer si c’est une autre langue que l’anglais. Veuillez vous exprimer à un rythme raisonnable. Et je vais maintenant donner la parole à Heidi Ullrich, vice-présidente du développement -- de l’élaboration des politiques de l’At-Large.

HEIDI ULLRICH : Merci beaucoup Brenda. Bonjour à toutes et à tous. Je suis heureuse de voir que nous avons un mélange de nouveaux arrivants et de personnes plus expérimentées. Nous avons mené cette session pour la première fois l’année dernière, et je pense que c’était une très bonne session, notamment au vu des interactions que nous avons pu avoir. Donc, nous aimerions passer en revue ce que représente l’At-Large et vous parler du soutien que l’on peut vous offrir étant donné que nous avons avec nous des personnes très expérimentées. C’est peut-être aussi l’occasion pour nous d’entendre votre feedback, votre retour d’information, de façon à ce qu’on puisse vous soutenir de la meilleure façon. Merci beaucoup, et j’ai vraiment hâte de participer à cette discussion interactive ce matin.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Brenda, pourriez-vous ici cliquer, faire disparaître cette fenêtre à l'écran afin qu'on puisse voir notre programme ? Merci.

Nous allons [vous] présenter. Nous avons une excellente équipe avec nous. Ensuite, nous allons passer en revue le soutien qu'on peut vous offrir au sein des différents groupes de travail. Nous allons parler du processus d'élaboration des politiques et du processus de vote au sein de l'ALAC, et les appels des RALO. Nous allons aussi passer en revue les différentes ressources qui sont à votre disposition et qui se retrouvent sur notre page Wiki. Et nous allons vous expliquer comment utiliser cette page, ce site. Et puis ensuite, nous vous donnerons la parole pour que vous puissiez poser vos questions. Et bien sûr, n'hésitez pas si vous avez une question au cours de la présentation. N'hésitez pas à la poser, on y répondra.

Diapo suivante, s'il vous plaît. Voilà, on va commencer par la présentation de notre équipe. Je m'appelle Heidi. Je -- dans deux semaines à peu près, ça fera seize ans que je travaille avec l'ICANN. J'ai commencé comme gestionnaire responsable de RALO, et puis ensuite je me suis occupée de la gestion de l'équipe de soutien de l'At-Large. Je suis basée à Los Angeles. Moi, je viens notamment du milieu académique. J'ai travaillé aussi avec des organisations de la société civile. Et je vais donner la parole à Silvia.

SILVIA VIVANCO :

Bonjour. Merci Heidi. Bonjour à toutes et à tous. Je suis ravie de vous voir en personne. Nous avons passé une très bonne semaine ensemble. Je viens de Lima, au Pérou. Je suis responsable des affaires régionales

de l'At-Large et je couvre trois RALO : AFRALO, APRALO et le NARALO. Et ça fait treize ans que je travaille avec l'ICANN maintenant. Merci. Je vais donner la parole à Gisella.

GISELLA GRUBER :

Merci, Silvia. Je suis ravie de vous voir ici avec nous aujourd'hui. J'en connais certains depuis déjà très longtemps, d'autres moins. Je m'appelle Gisella Gruber. En janvier, ça fera seize ans que je travaille avec l'ICANN. J'ai commencé un mois après à Heidi, et l'on a été un peu jetés dans la fosse aux lions au Mexique. Au tout début, je me rappelle aussi des nombreuses personnes qui étaient là. Moi je suis basée à Bath et je gère le soutien administratif octroyé au personnel de l'At-Large, qui est là pour vous soutenir, vous. Merci beaucoup d'être venus aujourd'hui et, bien sûr, cette session est enregistrée et j'espère que beaucoup de personnes écouteront ces enregistrements. Je gère la région Asie-Pacifique ainsi que la région Europe. Donc je parle plusieurs langues et, comme je l'ai dit, je suis basée au Royaume-Uni. Je pense que notre équipe -- grâce à notre équipe, on couvre à peu près tous les fuseaux horaires. Merci.

ANDREW CHEN :

Andrew. Andrew Chen au micro. Merci Gisella. Je suis basé à Los Angeles. Je travaille avec l'ICANN depuis cinq ans déjà. Au départ, j'étais avec l'équipe et maintenant je suis avec -- je travaille au sein de cette équipe depuis un an. Et je travaille aussi sur le processus de développement des recommandations adressées à la communauté At-Large. Je parle anglais et un peu de mandarin.

YESIM SAGLAM : Bonjour. Je suis basé à Istanbul, en Turquie. Vous êtes donc dans ma ville natale. Bienvenue encore à toutes et à tous. J'espère que vous avez passé une belle semaine jusqu'à présent. J'en arrive à ma neuvième année de travail pour l'ICANN et pour l'At-Large également. J'appartiens à l'équipe de soutien. Moi, je fais rapport à Gisella. Je serai brève aussi. Je vais donner la parole à Michelle. Merci.

MICHELLE DESMYTER : Bonjour. Merci beaucoup. Je m'appelle Michelle DeSmyter. Je suis basée dans l'Illinois, à peu près à deux heures et demie de Chicago. J'ai rejoint l'ICANN en avril 2016. Et au départ, j'ai commencé à travailler avec la GNSO, et maintenant je travaille à temps plein pour l'équipe de l'At-Large. Je tenterai d'être brève également, mais je vois beaucoup de noms qui me sont familiers, donc je gère beaucoup des réunions d'At-Large et je vous ai rencontrés. J'ai rencontré beaucoup d'entre vous lors de ces réunions. Moi aussi je fais un rapport à Gisella. Je travaille avec Yesim et avec le personnel de soutien. N'hésitez vraiment pas à me contacter si vous avez des questions, si vous avez besoin d'aide pour quoi que ce soit, je suis là. Merci beaucoup.

HEIDI ULLRICH : Merci beaucoup Michelle, et c'est un plaisir de vous revoir. Nous avons également Brenda qui nous a rejoints pour nous aider, notamment concernant les activités d'appel de gestion des appels. Merci Brenda.

Diapo suivante. Nous en arrivons donc aux groupes de travail. Je pense que la plupart d'entre vous le savent, mais donc l'At-Large opère autour de trois axes de travail: la participation, la politique et la communication. Et nous travaillons tous autour de ces trois axes de travail. Tout d'abord, nous travaillons dans le cadre du groupe de travail des politiques consolidées, le CPWG, pour le développement de politiques menées par la communauté et la mise en œuvre des politiques de consensus. Donc, c'est le groupe qu'on appelle le CPWG.

ANDREW CHEN :

Merci Heidi. Alors ce groupe de travail porte sur les politiques, qu'il s'agisse de la nouvelle série de gTLD, du [RSEP], etc. Voilà toute une série d'acronymes. Le CPWG suit de près tout ce qui est fait du point de vue de l'élaboration des politiques au sein de la ccNSO ou de la GNSO, et suit aussi de près la mise en œuvre de ces politiques au travers des équipes d'examen de la mise en œuvre. Donc ce groupe travaille sur ces questions de politique et émet des commentaires sur ces politiques lorsque c'est nécessaire.

HEIDI ULLRICH :

Andrew, j'ai une question. Quels sont les coprésidents de ce groupe et comment élaborez-vous votre programme ?

ANDREW CHEN :

Alors, nous avons Olivier Crépin-Leblond et Avri Doria. Et avec les IRT, nous développons le programme de travail de ce CPWG.

HEIDI ULLRICH : Donc c'est un travail très interactif, un échange très interactif, n'est-ce pas, notamment lors des périodes de commentaires publics ? Donc vous indiquez les sujets sur le programme, vous en parlez, etc., etc. ?

ANDREW CHEN : Oui, effectivement, nos réunions sont ouvertes au public. Vous pouvez participer à ces réunions et fournir vos contributions. Lorsque nous ouvrons des périodes de commentaires publics, de consultation publique, les bénévoles peuvent se porter volontaires et, justement, contribuer, donner leur avis sur ce que nous devons faire pour les utilisateurs finaux.

HEIDI ULLRICH: Merci beaucoup. Donc voilà, ça, c'était pour le côté politiques. Passons maintenant au côté opérationnel. Nous avons l'OFB, le groupe de travail sur les opérations, la finance et le budget. Ce groupe de travail se penche notamment sur des questions de plan stratégique, de budget. Et je vais donner la parole à Silvia, qui gère le soutien de ce groupe. Il y a une question ?

ANDREW CHEN : Pardon, avant de passer à autre chose, Bill a levé la main.

BILL JOURIS : Oui. Alors pour ceux qui viennent d'arriver à l'ALAC, je voulais signaler que vous êtes censés participer à toutes ces réunions ou au moins écouter les enregistrements audio.

HEIDI ULLRICH : Oui, merci. Et je sais que Jonathan va probablement dire cela lors de la clôture de l'ALAC, mais je vais le lui rappeler. Les membres de l'ALAC, qui sont au nombre de quinze, ont cette obligation. Le CPWG et l'OFBWG sont des groupes auxquels les quinze membres de l'ALAC doivent participer de manière obligatoire. Jonathan considère que si vous ne savez pas ce qui se passe au sein de ces deux groupes, vous ne pouvez pas être un membre actif à l'ALAC. Donc ces deux groupes de travail sont clés. Silvia va maintenant nous parler un peu plus de l'OFBWG et de son contexte.

SILVIA VIVANCO : Merci Heidi. Alors, ce groupe se concentre sur les opérations internes. En ce moment, par exemple, on a des consultations sur la déontologie, le harcèlement, d'autres questions qui sont en lien avec la gouvernance de l'organisation ICANN. Eh bien, c'est ça le type de sujets qui sont abordés lors des délibérations de ce groupe. C'est le cadre du groupe de travail qui s'occupe justement des révisions organisationnelles, des initiatives opérationnelles. On a les cycles financiers, le budget. Toutes les consultations de l'organisation ICANN à ce propos sont abordées au sein de ce groupe.

HEIDI ULLRICH : D'accord. Et qui sont les coprésidents et comment élaborerez-vous les ordres du jour ?

-
- SILVIA VIVANCO : Alors, les coprésidents sont Claire, qui est là, et Marita Moll, coprésidente. L'ordre du jour est élaboré à partir d'un processus ascendant entre tous les membres de ce groupe. Et c'est comme cela que nous concevons l'ordre du jour ensemble avec les participants, et donc entre les participants et les dirigeants du groupe.
- HEIDI ULLRICH : D'accord. Vous avez d'autres commentaires à ajouter à cela ? Claire ?
- CLAIRE CRAIG : Oui. On se réunit tous les mois, pendant 60 minutes chaque fois. Mais au cours des derniers mois, en raison de la grande quantité de sujets que nous souhaitons aborder, on a eu tendance à avoir des ordres du jour qui étaient trop chargés. Il se pourrait que l'on doive reconsidérer la durée de ces appels. Et la fréquence de réunion a aussi augmenté, encore une fois en raison de la grande quantité de sujets sur lesquels ce groupe se penche. Nous demandons constamment aux volontaires de participer. Cela s'applique non seulement aux membres ALAC. On voudrait que tous viennent participer aux appels de notre groupe de travail et qu'ils contribuent aux consultations publiques. Nous avons un bon nombre de consultations publiques à venir ou en cours même, qui arrivent à leur échéance au mois de décembre. Et nous aurions besoin d'avoir plus de personnes qui s'impliquent et qui nous aident à élaborer nos commentaires et nos déclarations pour les présenter au Conseil d'administration. Merci.
- HEIDI ULLRICH : Très bien. Merci Claire. Et comme disait Claire, il y a un an et demi, ils se réunissaient une fois par mois. Mais au fur et à mesure, avec
-

l'augmentation des activités opérationnelles, cela a augmenté. Depuis que Claire est la présidente de ce groupe, d'ailleurs, ils se réunissent toutes les semaines et ils ont des séances toujours de plus en plus chargées. Il y a toujours des questions opérationnelles d'intérêt, mais outre ces questions opérationnelles, ils s'occupent des activités de gouvernance, par exemple l'IGF, le SMSI+20. Donc chaque semaine, on discute de tout cela et l'on s'occupe de tous ces domaines d'intérêt qui sont dans le mandat de ce groupe.

Et puis on a également un nouveau groupe qui a été créé. Il s'agit du sous-comité pour la participation de la communauté ALAC (ACES), qui se penche sur la manière dont les structures At-Large, donc le grand réseau de l'At-Large, peut s'unir pour générer des campagnes de mobilisation pour faire en sorte que ces réseaux soient plus actifs. Amrita en est la présidente.

Et tous ces groupes-là suivent un processus qui est le suivant. À la fin de la réunion générale annuelle, on lance un appel pour reconfirmer la décision. Donc en rentrant chez nous, d'ici une semaine ou la première semaine de décembre même, on commencera à voir la publication de ces appels pour les membres de ces groupes-là. Y a-t-il des questions ? Oui.

CLAIRE CRAIG :

Vous avez sur l'écran deux groupes qui s'appellent groupes de travail, mais le troisième est un sous-comité. Est-ce que vous pourriez nous expliquer quelle en est la différence ? Pourquoi vous n'avez pas que des sous-comités ou que des groupes de travail ?

HEIDI ULLRICH :

En fait, c'est un peu hérité. Les groupes de travail n'ont pas les mêmes procédures. Les sous-comités doivent faire rapport à l'ALAC et leur décision doit être ratifiée par l'ALAC. Je crois que c'est ça la principale différence. Et l'OFB était avant un sous-comité d'ailleurs, qui s'occupait des questions budgétaires. Et puis la portée de leurs travaux a été élargie et ils sont passés à d'autres questions plus opérationnelles aussi. Et donc, c'est devenu un groupe de travail. Mais avant tout devait être approuvé par l'ALAC.

Bien. Diapo suivante. Voici un schéma que vous aurez déjà vu. Il est disponible sur nos Wikis. Il y a différentes étapes pour l'élaboration de politiques et d'avis. Et je vais demander à Andrew de nous présenter cela. Cela s'applique non seulement aux questions de politiques, mais également à tout ce qui vient de l'OFB. Pour chacune des déclarations que l'At-Large et l'ALAC rédige, on doit passer par ce même processus.

ANDREW CHEN:

Merci Heidi. Voici notre processus d'élaboration de politiques. Lorsque nous avons une consultation publique en cours et que nous recevons des contributions, je crée une page Wiki sous les différents groupes de travail. Il y a une page Wiki d'ailleurs où vous pourrez trouver tous ces documents et toutes ces pages. Je vous montrerai par la suite où. Mais lorsqu'on voit qu'on a de l'intérêt à rédiger un commentaire public, on lance un appel aux adresses email des différents groupes de travail et chacun des groupes de travail décide du besoin de cette déclaration ou

pas. On identifie des porteplumes qui vont travailler ensemble ou qui vont même manifester leur intérêt à participer à travers la liste de diffusion pour pouvoir faire partie de la rédaction de la déclaration à proprement parler.

Une fois que la déclaration a été rédigée, cela va passer par une autre période de révision, un appel à commentaire de l'At-Large. Une fois la période échue, les commentaires reçus sont examinés par les rédacteurs, discutés davantage et, si besoin, intégrés à la déclaration. Une fois que le commentaire ou la déclaration sont prêts, cela va passer par le processus de ratification de l'ALAC. Et Yesim va nous expliquer quelle en est la suite. Si on a peu de temps, on va passer par un appel à consensus. Mais à la fin de cette période, le résultat final est que le commentaire public, la déclaration ou la correspondance sont remis au Conseil d'administration de l'ICANN.

Ah pardon, je vois qu'il y a une main levée.

LANCE HINDS :

Vous m'entendez ? Pardon, je voudrais savoir quel est le mécanisme qui va déclencher la page Wiki, la création de cette page.

ANDREW CHEN :

Eh bien, dès que je vois qu'il y a une consultation publique qui est lancée, je crée cette page. Je reçois une notification de l'organisation ICANN et je crée la page Wiki.

LANCE HINDS : Donc ça vient directement d'eux ?

ANDREW CHEN : Oui.

LANCE HINDS : Donc il y a un mécanisme ailleurs qui implique que vous recevez cette communication et qui déclenche toute cette série de mesures ?

HEIDI ULLRICH : Alors j'interviens également pour préciser que sur la page Web de l'ICANN, il y a une section consacrée aux consultations publiques, consultations publiques en cours ou à venir terminées. Donc vous pouvez y accéder et vous verrez que dès qu'il y a une consultation publique qui est créée, ça va passer à la catégorie en cours ou ouverte. Vous verrez les différents critères, les dates butoirs pour la présentation de commentaires ou déclarations, etc. Et parfois, il y a des modèles qui sont déjà préconçus. Ce que fait l'At-Large à ce moment-là est de compléter ce modèle avec les informations pertinentes. Par exemple, récemment, nous avons eu une consultation publique pour laquelle les contenus supplémentaires étaient joints à notre modèle habituel. Donc, nous avons un modèle et des informations spécifiques. Mais oui, il existe une page consacrée aux consultations publiques et il faudrait que vous en soyez au courant. On pourra vous montrer après où la trouver.

ANDREW CHEN :

Oui, Heidi, merci.

HEIDI ULLRICH :

Merci. Et les votes de l'ALAC sont réservés aux quinze membres de l'ALAC. Seuls ces quinze membres peuvent voter sur cette déclaration. Yesim va nous expliquer le reste de la procédure.

YESIM SAGLAM :

Merci Heidi. Diapo suivante.

Une fois que la déclaration, la correspondance ou l'avis ont été peaufinés, le personnel At-Large crée le vote pour la déclaration pertinente. Une fois que la procédure de vote est créée, vous recevrez un email du personnel At-Large qui porterait le titre en majuscules « ANNOUNCE DE VOTE ». « *VOTE ANNOUNCEMENT* » en anglais. Et on précise de quel vote il s'agit. Vote de ratification de l'ALAC pour la déclaration de l'ALAC à propos de -- dès que vous recevez cet email, nous vous prions de vérifier périodiquement votre boîte à mail. Nous envoyons les votes à travers le système Tally, mais nous allons remplacer très bientôt ce système par une autre plateforme. À présent, pour l'heure, vous allez toujours recevoir ces demandes de votes à travers Tally.

En général, la période de vote dure quatre jours. Mais cela peut varier en fonction du vote dont il s'agit et selon le temps qu'on a.

Alors je vous préviens tout de suite, le but est que les quinze membres de l'ALAC votent. Donc je m'excuse d'avance, je sais que je vous bombarde avec des messages par Slack, Skype, WhatsApp, mail, mais il

est vraiment fondamental que nous recevions le vote de chacun des membres de l'ALAC. Donc, souvenez-vous de voter au plus tôt possible.

Et le dernier point qui apparaît sur la diapo dit, si la déclaration de correspondance ou avis est ratifié, le personnel remettra ce document à l'organisation ICANN ou au Conseil d'administration de l'ICANN. Je m'en remets à Andrew pour qu'il ajoute ce qu'il voudra par rapport au processus.

ANDREW CHEN:

Merci Yesim. Avant de continuer, je vois que Judith lève la main.

JUDITH HELLERSTEIN :

Merci. Alors Yesim, vous avez dit que vous alliez changer de plateforme de vote ? On n'aura plus de Tally. Est-ce qu'avec ce nouveau système on va pouvoir voter de la même manière ? Ce n'est pas très clair, au moins au sein de notre RALO. Vous voyez, on utilise Surveymonkey qui n'est pas un très bon système et ça finit par tomber dans notre boîte de spam. Donc je me demande si le nouveau système améliorera le système de vote. Merci.

YESIM SAGLAM :

Merci, Judith, pour cette question. Oui, alors on change de Tally à une nouvelle plateforme justement pour améliorer la procédure. Bien évidemment, il y a des membres de la communauté de l'ALAC qui ont des problèmes au moment de voter avec Tally. Et le moment pour lequel on change de plateforme correspond à ce besoin de ne plus avoir

ce type d'erreur. On veut avoir une plateforme qui soit plus efficace et qui réduise les délais. Merci.

HEIDI ULLRICH :

Je vois que Claire a un commentaire.

CLAIRE CRAIG :

Oui, effectivement, merci. Je voudrais juste faire un petit commentaire. Merci pour ces informations concernant le processus de vote. Moi, ce que je voulais dire, c'est que lorsqu'on reçoit le bulletin de vote, il y a trois options : oui, non, abstention. Il y a aussi un lien qui nous redirige vers le document que l'on commente et il est très important que les membres de l'ALAC soient conscients de ce document, qu'ils sachent ce pour quoi ils votent. Certains doivent lire le document très scrupuleusement. Parfois, lorsqu'on vote pour les ALS, donc les structures de l'At-Large, la région envoie un commentaire disant qu'ils n'approuvent pas la sélection de cette ALS, que selon eux, cette ALS ne devrait pas être sélectionnée par l'At-Large. Mais si nous ne sommes pas au fait de ce pour quoi nous votons, eh bien, on ne peut pas voter aveuglément oui, alors qu'on devrait en fait voter non. Donc ici, je voudrais bien attirer votre attention sur ces votes, et notamment les personnes qui participent au CPWG et aux réunions de l'OFB. Lorsque vous êtes appelés à voter, soyez bien conscients de ce pour quoi vous devez voter de façon à voter de manière consciente et informée, car il ne s'agit pas seulement de voter pour le fait de voter parce qu'on est membre de l'ALAC.

HEIDI ULLRICH :

Merci Claire. Vous avez deviné ce que je voulais dire. Oui, effectivement, lorsque quand on fait une demande de consultation publique, ça ne doit pas être une surprise, car il est obligatoire pour les membres de l'ALAC de participer aux réunions du CPWG et de l'OFBWG. Et donc, il y a beaucoup d'appels régulièrement, car il y a beaucoup de déclarations qui sortent de ces groupes. Et vous devriez être au courant du développement de cette rédaction.

Et s'agissant de la question des ALS, Yesim est aussi responsable de cette question. Elle est en charge des candidatures des ALS, des candidatures individuelles et du processus de vote. Donc peut-être pourriez-vous nous en parler un peu plus et nous en dire plus sur ce processus de vote pour les AL ?

YESIM SAGLAM:

Bien sûr, Heidi. Merci.

Tout d'abord, on reçoit les candidatures des ALS et le devoir de diligence raisonnable est accompli, effectué par moi-même et par le personnel. Une fois que ce devoir de diligence raisonnable est effectué, on demande le retour d'information du personnel GSE donc pour la participation des parties prenantes, car nous voulons nous assurer qu'ils soient bien en contact avec le candidat. Aussi, on aimerait savoir d'abord ce qu'ils ont à dire par rapport à cette candidature. Puis ensuite, on contacte la direction du RALO concerné et on leur demande leur avis concernant la décision qu'on devrait prendre par rapport à cette candidature d'ALS. Et une fois que nous avons entendu l'avis de l'équipe de direction de l'At-Large — et ici, je voudrais préciser que

parfois, l'avis de l'équipe GSE ne correspond pas, c'est-à-dire que parfois ils ne connaissent pas le candidat alors que l'équipe du RALO les connaît. Donc, il est surtout très important d'avoir l'avis de l'équipe de direction du RALO. Et en fonction de leur décision, j'adapte le courriel que je vais envoyer et le vote de l'ALAC. Je mentionne quelle a été la décision finale de l'équipe du RALO, c'est-à-dire que je vais vous indiquer si elle est positive ou négative. Et donc, comme Claire l'a très bien dit, à ce stade, il est très très important de lire minutieusement les emails que je vous envoie et le vote Tally, car cela va vous donner des indices.

Et bien sûr, moi je suis responsable du processus de diligence raisonnable. Je m'occupe des documents auxquels vous allez pouvoir faire référence avant que vous ne votiez. Et encore une fois, votez le plus rapidement possible avant que le processus de vote ne prenne fin.

HEIDI ULLRICH: Voudriez-vous ajouter quelque chose ? Je vois qu'il y a quelques mains levées. Natalia.

NATALIA FILINA : Merci beaucoup pour avoir organisé cette session. Merci pour ces explications. Peut-être que le temps n'est pas le plus opportun pour poser une question, mais je voudrais savoir — et peut-être que vous avez déjà effleuré la question, mais je voudrais avoir plus de détails. Je voudrais savoir par rapport à cette période lors de laquelle la déclaration est soumise à l'avis, à l'examen des RALO, est-ce que le RALO, la direction du RALO doit faire une annonce lorsque ce processus

commence? Car on parle souvent du fait de jeter des ponts entre les RALO et les membres de l'ALAC. Existe-t-il déjà une procédure en place ou pas ? Parce qu'on veut être au courant du processus. Peut-être allons-nous vouloir organiser des discussions au sein de nos régions. L'objectif n'est pas de mener notre travail en parallèle au travail des membres de l'ALAC. Mais tout de même, nous travaillons de manière un peu indépendante.

ANDREW CHEN:

Merci beaucoup, Natalia, pour cette question. Alors le processus de vote est public. Et une fois qu'il est rendu public, tout ceci est publié sur les pages du CPWG, de l'OFBWG, l'idée étant de permettre aux votants de savoir le temps dont ils disposent pour voter. Et donc il est important pour ces personnes qui vont voter de participer aux réunions de ces différents groupes de travail afin de s'adresser aussi à leur direction pour savoir comment ils doivent voter.

NATALIA FILINA :

Donc si j'ai bien compris, c'est notre responsabilité de nous rendre sur cette page Wiki et de nous rendre compte que le processus de vote a été lancé, n'est-ce pas ? Donc il n'y a rien de spécifique prévu dans la liste de diffusion. Il n'est pas prévu de nous envoyer un courriel pour nous informer du fait que le processus a été lancé.

ANDREW CHEN :

Pour les avis et les consultations publiques, ces votes sont gérés par les membres de l'ALAC directement.

HEIDI ULLRICH :

Si je puis me permettre, oui, tous ces groupes de travail seront ouverts. Si vous êtes membre d'une RALO, vous êtes les bienvenus. Mais l'annonce du vote sera envoyée aux membres de l'ALAC ou à l'équipe de direction du RALO également. Et c'est un processus fixe. Alors le moment de voter n'est pas le temps de commenter. Le moment de commenter, eh bien, c'est lorsqu'on élabore cet avis ou cette déclaration. Ce processus de consultation publique est toujours prévu lors de l'élaboration de la déclaration, mais on ne peut plus émettre de commentaires au moment du vote. Quant aux candidatures ALS, elles sont adressées à l'équipe de direction des RALO. Et cette équipe peut s'adresser aux membres de ces RALO et leur donner des informations. Mais nous vous demandons de ne pas transmettre la candidature complète de ces ALS à vos membres, car elles contiennent des informations confidentielles. Mais l'idée, bien sûr, est de tout de même informer vos membres concernant ces ALS et ce qu'elles font.

LANCE HINDS :

Et si par exemple une RALO n'est pas à l'aise par rapport à cette ALS et qu'ils veulent dire non ? Qu'en est-il ?

YESIM SAGLAM :

Merci. Donc ici, vous voulez dire que l'équipe de direction de RALO donne un avis négatif, c'est cela ? Eh bien, dans ce cas-là, le vote doit avoir lieu à l'ALAC. Mais la décision finale, eh bien, c'est toujours les membres de l'ALAC qui la prennent. Ceci étant dit, chaque équipe de direction des RALO va donner un avis et cela sera précisé dans le

courrier électronique pour le vote et dans l'annonce du vote. J'indique toujours en italique ou de façon qui attire l'attention. J'indique toujours la position des RALO concernant telle ou telle candidature, qu'elle soit négative ou positive. Donc j'indiquerai négatif si c'est non, positif si c'est oui. Et j'en reviens à ce qu'a dit Claire. Comme elle l'a dit, lisez attentivement les courriels que je vous envoie afin de bien comprendre, de bien savoir si effectivement l'équipe de direction de la RALO approuve ou non cette candidature.

LANCE HINDS :

Que se passe-t-il si la RALO donne une réponse négative ? Donc ils vous donnent un avis négatif par rapport à cette candidature, allez-vous repasser la candidature en revue pour essayer de trouver une solution parce que cette RALO ne veut pas de ce candidat ?

YESIM SAGLAM :

Je pense qu'Amrita voudrait prendre la parole ici.

AMRITA CHOUDHURY :

Merci. Oui, effectivement, je voudrais vous expliquer comment fonctionne le processus. Une fois qu'on reçoit une candidature d'une ALS ou la candidature d'un membre individuel, l'équipe mène ce devoir de diligence raisonnable. Ils le demandent à l'équipe GSE. Ils s'adressent à l'équipe de direction, qui comprend aussi les membres de l'ALAC de cette région. Donc ce n'est pas comme si les membres ALAC n'étaient pas informés. Et ils vont demander à ces membres, savez-vous -- connaissez-vous quelque chose de cette ALS ? Et donc, si je

m'exprime au nom de l'APRALO, eh bien, on va vous dire oui, moi je connais cette personne. Et je vais vous dire telle ou telle chose sur cette personne. Si nous avons des inquiétudes, eh bien, nous pouvons les formuler également et préciser quelles sont nos inquiétudes de manière claire. En général, ce que fait notre personnel, eh bien, dans ce cas-là, nous leur demandons de reprendre contact avec le candidat et leur demander des éclaircissements. Puis ensuite, nous avons un retour d'information.

Et si même cette candidature est soumise au vote, les membres de l'ALAC doivent expliquer pourquoi ils sont en faveur ou contre - surtout contre une candidature. Nous, nous tentons de résoudre ces soucis dès le départ, de façon à ce qu'il n'y ait pas de problème lorsque la candidature est soumise au vote. Si, par exemple, il s'agit d'une politique importante, d'une décision pour laquelle on doit voter, l'équipe de direction de la RALO doit être impliquée, et doit être informée de ce pour quoi les membres de l'ALAC votent.

Et donc voilà, comme je vous l'ai dit, nous allons avoir ces allers-retours avec le candidat pour éclaircir la question avant que cela soit soumis au vote. Du moins, c'est comme ça que nous avons fonctionné jusqu'à présent.

HEIDI ULLRICH :

Merci. Oui, et c'est l'ALAC qui certifie les structures At-Large. Donc au final, c'est les membres de l'ALAC qui doivent se charger de cette question. Mais bien sûr, il faut s'entretenir avec les RALO. Nous tentons de tout faire pour encourager les candidats à poser une candidature de

façon à ce qu'elle soit acceptée. Et s'ils ne sont pas totalement prêts, nous allons les en informer et leur demander peut-être s'ils veulent retirer leur candidature étant donné que peut-être, pour le moment, l'avis de la RALO n'est pas positif. Donc nous travaillons en ce sens avec eux. Y a-t-il d'autres questions ?

ANDREW CHEN : Oui, allez-y. Pardon, Judith avait levé la main.

JUDITH HELLERSTEIN : Non, pardon. C'était une ancienne demande de prise de parole.

ANDREW CHEN : Aucun problème. On avait reçu également une question de Reheneth sur le chat. Elle disait, lorsque nous recevons un mail de vote, il y a une date de début et une date butoir. Est-ce que nous pouvons voter jusqu'au dernier jour ou devons-nous voter tout de suite une fois que nous recevons les rappels de Yesim ?

YESIM SAGLAM: Merci pour cette question. Bien sûr, vous avez le droit de voter le dernier jour.

Toutefois, j'envoie des rappels en permanence parce que je ne sais pas quand les membres de l'ALAC vont voir mes mails. Si vous parvenez à lire la déclaration ou la correspondance dès que vous le dites, vous pouvez voter. Dès que vous lisez mon mail, c'est mieux. Et c'est très apprécié parce que je suis en mesure de clore le vote dès que tous les

membres ont voté. Je ne suis pas tenue d'attendre jusqu'à la date de fin de la période de vote qui correspond à 3 h du matin pour moi. Donc j'essaie de faire en sorte que ce soit fini aussitôt que possible, pour pouvoir céder ces informations et les transmettre à Andrew, mon collègue, pour qu'il puisse commencer à travailler sur les étapes suivantes. Merci.

HEIDI ULLRICH :

Merci. Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Sébastien Bachollet. En français, s'il vous plaît. Excusez-moi d'avoir été en retard. J'avais juste une question à propos des votes. Il nous arrive fréquemment d'avoir des votes qui sont après les faits, c'est-à-dire qu'on est tellement en retard ou pressé qu'on publie le commentaire et on dit l'ALAC va le ratifier. Après je pense qu'il faut qu'on essaie de ne plus avoir ce genre de pratiques et d'avoir du temps pour chacun parce que si on veut que les membres de l'ALAC discutent avec les responsables des RALO sur les votes, il faut qu'il y ait du temps. Donc la problématique de l'organisation du temps de travail avant, pour qu'il amène au vote, doit être mieux prise en compte. Je sais que c'est en grande partie notre responsabilité, en particulier ceux qui écrivent les commentaires. Mais je crois qu'il faudrait qu'on ait une façon de travailler qui permette que tout ça soit fait dans les temps et qui permette que le vote ait lieu avant la publication. Merci.

HEIDI ULLRICH : Vous voulez répondre Andrew ?

ANDREW CHEN : Merci, Sébastien, pour cette question et pour ce commentaire plutôt. On essaie effectivement de respecter ces délais dans notre développement général de la procédure, dans le processus d'élaboration de la déclaration publique. J'essaie moi-même de fournir un échéancier lorsque j'interviens au CPWG. Si nous allons présenter une déclaration ou un commentaire à l'organisation ICANN, j'essaie que tout le monde soit au courant. Parfois, on finit par demander à ce qu'il y ait un report de la date butoir, mais on essaie de faire de tout notre possible pour que ces délais soient respectés. Et je participe aux appels pour essayer que tout le monde soit au courant des politiques dont nous débattons de sorte que les dirigeants de l'ALAC et des RALO puissent à leur tour être au courant de ces procédures aussi.

HEIDI ULLRICH : Merci Andrew. Il nous reste à peu près dix minutes et on voulait vraiment vous montrer les pages Wiki et les pages Web pour que vous puissiez consulter toutes nos activités de vous-même. Si je ne m'abuse, c'est sur la diapo suivante. Pardon, il y avait une question ? Allez-y.

ANDREW CHEN : Oui, on avait une main levée sur Zoom, de Setondji.

SETONDJI HOUNZANDJI : Merci. Je vais m'exprimer en français. En fait, ma question, elle prolonge un peu ce qu'a dit le président Sébastien. Et ça prolonge un peu les discussions d'hier. Moi, je n'arrive pas à comprendre. On sait

qu'au niveau de l'ALAC, c'est des représentants des RALO. Lorsque vous envoyez des bulletins de vote aux membres de l'ALAC, pour vous, ils doivent consulter les RALO ou ils doivent le faire individuellement. Je n'arrive pas à comprendre, en fait. C'est quoi la bonne procédure ? Est-ce qu'eux ils votent pour eux ou ils votent pour les RALO ? Je ne sais pas si je me fais comprendre. Merci.

HEIDI ULLRICH :

Alors ils n'ont pas l'obligation de faire cela. Ils ne sont pas tenus de consulter. Bien sûr, on les encourage à rester en contact avec leur RALO, avec leur région, pour voir quelles sont leurs contributions. Voilà pourquoi ils ont ces processus d'appel mensuels des RALO. Et tous les mois, ils discutent des consultations publiques en cours ou à venir lors des appels mensuels des RALO. On leur présente les travaux de l'ALAC. Ils ont ce moyen d'interagir justement.

Alors, diapo suivante. Maintenant, je vais demander à Michelle d'intervenir. Elle va nous parler des trois appels mensuels pour les membres de l'ALAC. Mais bien sûr, vous pouvez également participer si vous êtes membre de l'At-Large, sans être représentant à l'ALAC. Michelle.

MICHELLE DESMYTER :

Merci Heidi. Alors les trois appels que vous voyez sur cette diapo sont des réunions permanentes, tout comme Heidi l'a dit. Elles se tiennent à des heures qui changent tous les mois. J'essaie d'envoyer autant de rappels que possible de la tenue de ces appels en amont de la réunion. Le groupe de travail At-Large consacré aux opérations, finances et

budget se réunit les jeudis et l'heure de la réunion alterne entre 14 h et 18 h UTC. J'ai ajouté sur cette diapo les données correspondant à la prochaine réunion et vous pouvez cliquer sur le lien pour y accéder plus facilement. Nous avons le Groupe de travail des politiques consolidées d'At-Large qui se réunit les mercredis, soit à 14 h UTC, soit à 19 h UTC. Et puis, nous avons les réunions mensuelles de l'ALAC. Celles-ci se tiennent le quatrième mardi de chaque mois à 16 h UTC ou 19 h UTC.

Et si on passe à la diapo suivante, vous verrez que j'ai également ajouté ici les appels mensuels des RALO. Chacune des RALO a une réunion mensuelle. Et comme vous le voyez, la réunion mensuelle d'APRALO se tient le troisième jeudi de chaque mois à 6 h UTC. La réunion mensuelle d'AFRALO a lieu le premier mercredi de chaque mois à 18 h 30 UTC. LACRALO se réunit le troisième lundi de chaque mois à 23 h UTC. Les réunions mensuelles de NARALO sont le deuxième lundi de chaque mois, en général à 19 h UTC, mais selon l'heure, soit que ce soit l'heure d'été, l'heure d'hiver, donc 19 h ou 20 h UTC. Et puis la réunion mensuelle d'EURALO se fait le troisième mardi de chaque mois. Eux, ils font des séances récapitulatives multilingues à la fin de chacune des réunions. Et la prochaine sera le mardi 3 décembre. Vous êtes invités à y participer si cela vous intéresse. Tous les liens ont été ajoutés à cette diapo pour que vous puissiez accéder aux informations correspondant à leur prochain appel du mois de décembre.

Si vous avez des questions, je réitère, n'hésitez pas à contacter le personnel ou à me contacter moi spécifiquement. C'est moi qui m'occupe de la programmation de ces appels et j'essaie de le faire peu

après la tenue de la réunion précédente et d'envoyer autant de rappels que possible. Merci.

HEIDI ULLRICH :

Merci Michelle. Michelle s'occupe également des listes de diffusion. C'est elle qui les crée. S'il y a une demande d'abonnement à la liste de diffusion, c'est Michelle qui va répondre. On a le formulaire RGPD qu'il faut compléter, si vous avez des manifestations d'intérêt qui vous posent problème. La page Wiki, c'est toujours Michelle, Yesim et Brenda qui vont vous aider avec tout cela. Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci. Merci Michelle. Merci pour tout le travail que vous faites pour EURALO. J'essayais toujours de suivre vos règles. Je ne suis pas sûr que ce soit toujours le cas, mais je voulais dire que nous allons devoir ajouter à la liste un appel qui se tient périodiquement même s'il ne fait pas partie de notre programme. Il s'agit de l'appel de coordination des RALO qui devrait faire partie de la liste. Il me semble qu'il s'agit d'un appel qui est aussi important que les autres. Le fait que certains l'aient oublié montre le niveau de notre organisation. Mais puisque nous en discutons maintenant, il est important que tout le monde en soit au courant. Et bien sûr, toutes ces réunions des RALO et de coordination entre RALO sont ouvertes à tous. Donc, venez-y. Merci.

HEIDI ULLRICH :

Merci Sébastien. Oui, effectivement, la réunion de coordination des RALO se tient une fois par mois. Et l'heure de l'appel change tous les

mois. Donc pour la prochaine réunion, ce sera à Seattle. ICANN82 à Seattle. Greg, qui est le président de cette RALO, va diriger le groupe. Et donc c'est lui qui va s'occuper de définir l'heure à laquelle va se tenir l'appel mensuel de ce groupe. Greg à vous de nous confirmer.

Il ne nous reste plus que quelques minutes et je voulais vraiment vous montrer la page Web et le Wiki en particulier pour ceux qui viennent d'arriver, puisque ça prend un moment de comprendre où on en est quand on y accède pour la première fois. Alors, allons-y. Yesim et moi avons décidé de vous montrer d'abord le Wiki. Peut-être pourrions-nous partager le lien pour y accéder, sur le chat. Voici le portail de l'ALAC. C'est là que vous devriez accéder le plus fréquemment possible et vous voyez que vous avez des onglets et tous les liens pour accéder aux pages Web.

Donc la première correspond à l'At-Large. Si nous faisons défiler un peu, vous allez voir qu'il y a ici les points saillants des activités de politique et que cela est divisé en déclarations par thèmes. Si vous faites défiler un peu plus, vous voyez les RALO et les structures At-Large. Vous pouvez cliquer sur chacune de ces RALO. Pour ceux qui sont de nouveaux venus, vous vous demanderez peut-être ce que veulent dire ces couleurs. Eh bien, ces couleurs datent du premier sommet At-Large où chaque RALO avait une couleur. Voilà pourquoi, dimanche, il y avait beaucoup de gens qui avaient mis du rouge. Eh bien, c'était la journée de la réunion générale annuelle de EURALO. Et donc tout le monde s'était habillé en rouge pour le signaler. EURALO à l'époque était bleu, NARALO jaune, LACRALO vert, l'Afrique orange. Donc vous verrez cette couleur qui se répète également dans les logos d'At-Large, parce que

vous avez vu que le logo d'At-Large a un soleil autour du logo de l'ICANN. Et chacun des rayons prend une couleur différente pour représenter les RALO.

Puis on a les groupes de travail et la page des événements qui sont importants et que Michelle met en détail. Comme ça, vous voyez qu'il y a les annonces des activités clés, avec toutes les réunions de l'ICANN. Tout y est. À chaque fois qu'on ajoute une note en rouge, c'est pour dire qu'il s'agit de quelque chose de plus urgent. Il y a également les activités d'élaboration de politiques, de sensibilisation, la journée internationale de l'acceptation universelle, les appels, les activités. Tout est ajouté dans cette partie-là. Puis on a les trois pistes de travail. Vous verrez les réunions à venir, les réunions précédentes. Vous avez les réunions annuelles. Vous pouvez chercher par date sur le calendrier également, les points y associés. Et puis si vous faites défiler, vous allez voir qu'il y a une section qui correspond à l'ALAC et ses réunions mensuelles avec les réunions passées également.

Alors, on revient à la page d'accueil et au menu principal. Et il nous reste maintenant les pages des RALO. Encore une fois, on a ici un aperçu des cinq RALO. Donc vous pouvez trouver les informations correspondant à chacune des RALO plus facilement. L'organisation est similaire, et c'est Gisella ensemble avec Silvia qui vont gérer ces mises à jour. Et puis on a toutes ces pages régionales dans les activités en cours également. Et donc là, vous allez pouvoir accéder à la page de coordination des appels régionaux mensuels. On a appelé la page ARPEP. C'est là qu'on travaille avec la GSE. Alors, ARPEP, c'est « programme de participation de politiques régionales At-Large ». Et vous trouvez sur cette page les

activités sur lesquelles les RALO travaillent avec l'équipe GSE, dans les plans de sensibilisation pour les exercices fiscaux, le CROP, les plans de déplacements de la communauté, les fonds discrétionnaires pour la communauté. Tout est incorporé à cette page. Et vous allez voir qu'on va également ajouter les photos des vice-présidents régionaux de l'équipe GSE, pour que vous sachiez qui est votre référent régional, les photos des équipes de direction. Comme ça, tout un chacun peut voir à la fin de la page qui sont les dirigeants régionaux. Les voilà.

Amrita, avez-vous une question ? Je pense qu'on dépasse un petit peu le temps qui nous est alloué. Mais—

AMRITA CHOUDHURY :

Oui, très brièvement. Il y a beaucoup d'informations sur la page Wiki, mais circuler et s'en sortir sur cette page, c'est parfois difficile. Est-ce qu'on pourrait avoir des recommandations pour circuler facilement sur cette page, parce que c'est très difficile d'extraire des informations précises lorsqu'on les recherche. Et puis aussi, à certains endroits, il y a beaucoup de doublons. C'est-à-dire qu'une information qui se retrouve quelque part se retrouve ailleurs aussi. Aussi, est-ce qu'on pourrait avoir peut-être des indications faciles ? Par exemple, si vous cliquez sur tel ou tel onglet, vous aurez des informations sur ceci. Voilà, j'imagine que ça va être difficile de réorganiser cela. Mais voilà, l'idée, ce serait d'avoir des liens et le fait de rendre la tâche facile aux utilisateurs.

HEIDI ULLRICH:

Donc un guide de navigation sur la page Wiki. Oui, pourquoi pas. On a bien pris note de votre commentaire et on va travailler là-dessus. Alors

nous manquons de temps. Mais voilà, vous voyez qu'il y a différentes pages. Il y en a beaucoup. Peut-être qu'on peut cliquer sur la page des agents de liaison. Donc, nous avons quatre agents de liaison ALAC auprès du GAC, de la ccNSO, de la GNSO et du SSAC. Chacun dispose du rapport aussi de l'agent de liaison. Sur cette page, il y a aussi beaucoup d'activités intercommunautaires. Et donc, il y a aussi toutes les activités de l'At-Large qui sont citées ici. Et s'il y a une personne par exemple qui mène le travail dans un secteur particulier, eh bien, toutes ces personnes sont listées ici, se retrouvent ici.

Alors je vais m'arrêter là-dessus parce que nous manquons de temps. Mais je vais encore donner la parole à Gisella pendant une minute pour qu'elle nous parle des réunions. Donc, si on peut revenir sur l'onglet des réunions. Et alors, je demande encore aux interprètes de rester avec nous pendant deux ou trois minutes pour qu'on passe en revue la page des réunions.

GISELLA GRUBER :

D'accord. Je serai brève. Alors, toutes les réunions de l'ICANN sont énumérées sur cette page. Et pour chaque réunion, une nouvelle page Wiki est créée. Et sur cette page se retrouveront toutes les informations liées à cette réunion, que vous y participiez à distance ou en présentiel. Nous avons aussi élaboré un comité de planification pour chaque réunion, qui se réunit chaque semaine afin d'organiser l'horaire, le programme de l'At-Large. L'idée aussi est d'éviter tout conflit d'horaire. Mais sachez bien sûr qu'il est impossible d'éviter tout conflit. Il y en aura toujours, car, lorsque vous participez aux réunions en présentiel, c'est une expérience assez différente comparée à lorsque vous y participez à

distance. Mais vraiment, on vous encourage à y participer à distance si vous ne pouvez pas être avec nous en présentiel. Écoutez les enregistrements de ces réunions qui sont tous postés sur le site de l'ICANN. Nous avons ce qu'on appelle le guichet unique qui va vous énumérer toutes les sessions de l'At-Large, qui va vous indiquer aussi toutes les présentations utilisées lors de ces sessions.

Vous trouverez aussi les liens vous permettant d'avoir accès aux transcriptions et aux enregistrements. Très souvent, les transcriptions sont postées entre 30 et 45 jours après la fin de la réunion de l'ICANN. Bien sûr, on essaie de pouvoir les poster plus tôt, mais c'est hors de notre contrôle. Si vous avez des questions par rapport à ces questions, la façon dont elles sont organisées, là où vous pouvez trouver les informations, je serai heureuse de pouvoir répondre à toutes vos questions par Skype, sur Slack ou par email.

HEIDI ULLRICH :

Merci beaucoup. Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Oui, question très brève. Où en sommes-nous avec le test pour intégrer l'interprétation dans Zoom ? Merci.

GISELLA GRUBER :

Alors s'agissant de l'interprétation sur Zoom et de son intégration sur Zoom, peut-être avez-vous déjà fait l'expérience de cela ici ou lors de nos précédentes réunions. Nous avons expérimenté avec notre équipe technique pour utiliser la nouvelle plateforme Zoom, plutôt que

l'ancienne. À l'heure actuelle, nous avançons. Nous faisons des progrès. Pour la plupart des groupes, l'interprétation a été intégrée. Et ce sera le cas pour notre réunion du 3 décembre. Les appels ALAC, CPWG et OFBWG seront tous couverts. Et je vous donnerai des informations par rapport à l'ICANN81 lorsque la transition se fera. Je sais, bien sûr, que vous insistez sur ce point. Et moi, je suis vraiment ravie qu'on s'en soit enfin sortis, car je pense effectivement que ça va rendre la tâche facile à tout le monde. Veuillez noter que j'ai envoyé ces informations à la liste des annonces, la liste de diffusion des annonces de l'ALAC. Si vous n'êtes pas sur cette liste, contactez-moi. Nous avons une enquête concernant le service linguistique comportant treize questions assez faciles. Et nous avons besoin de votre avis de façon à mieux servir notre communauté grâce à l'interprétation. Nous nous rendons bien compte que nombre d'entre nous aujourd'hui — bon, peut-être pas aujourd'hui, mais que beaucoup d'entre nous ne seraient pas à même de communiquer et de faire entendre notre voix sans ces personnes qui sont assises dans ces cabines d'interprétation ou qui se retrouvent à l'autre bout du téléphone lors de nos conférences, lors de nos téléconférences. Imaginez-vous, si nous ne les avons pas, nous ne pourrions pas communiquer. Donc je voudrais vraiment qu'on applaudisse ces personnes qui sont assises et qui travaillent sans relâche. On sait à quel point leur travail est difficile. Merci beaucoup d'avoir mentionné cela, Sébastien. Et nous attendons vraiment avec impatience de pouvoir passer à cette nouvelle forme de communication.

Merci. Alors, nous manquons de temps. Nous allons aussi élaborer un bureau d'aide Skype pour les nouvelles recrues de l'ALAC et des RALO,

de façon à ce que vous puissiez poser vos questions. Skype, c'est peut-être ou pas la meilleure façon de communiquer avec vous. Nous verrons bien. Mais je voudrais insister sur le fait que, pour les nouveaux arrivants, nous sommes là pour vous appuyer et n'hésitez pas à contacter l'ensemble du personnel At-Large, car au moins l'un d'entre nous, l'une d'entre nous verra votre question. Merci.

SETONDJI HOUNZANDJI : Non, non, c'est juste que je leur disais qu'il y a encore des progrès à faire, mais les progrès sont déjà faits pour moi. On a testé plusieurs fois, c'est déjà bon. Donc il faut -- voilà, il y a plus de progrès pour moi, c'est déjà très bien, merci.

GISELLA GRUBER : C'est juste. On a fait le test. Maintenant, il faut juste que je puisse vous dire la date à laquelle on ne va plus utiliser Adigo. S'il vous plaît, répondez à cette enquête. Nous avons vraiment besoin de votre avis à ce sujet.

HEIDI ULLRICH : Merci et merci aussi aux interprètes de nous avoir donné dix minutes de plus.

[INTERPRÈTE : Et les interprètes vous remercient également.]

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]